SNES Aix-Marseille
La lettre aux S1

Numéro 8 - Janvier 2010 - Année scolaire 2009-2010

Avec le snes fsu, se syndiquer a du sens.

SNES Aix-Marseille
12 Place du Gal de Gaulle
13001 Marseille
www.aix.snes.edu
s3aix@snes.edu
04 91 13 62 80
Métro : Vieux-Port (ligne 1)

Sommaire :

Page 1 :	Edito
Page 2 :	Tract "Appel"
Page 3 :	Actualités
Page 4 :	Stages
Page 5 :	Manif nationale
Page 6 :	Pétition Lycée

Financer le TGV

Le SNES Aix-Marseille a acheté 400 places de TGV pour le déplacement à Paris d'une forte délégation issue de notre Académie le samedi 30 janvier. Nous appelons chaque section syndicale d'établissement à organiser une collecte active pour financer le déplacement.

Grève nationale du second degré jeudi 21 janvier

Revalorisation, conditions de travail, réforme des lycées, pouvoir des chefs d'établissement, suppressions de postes

Manifestation à Marseille, 10 h 30 Inspection Académique

A Avignon, manifestation à 10 h 30, Poste centrale

Edito

Le point de basculement est atteint. Si le gouvernement parvient à imposer ses projets sur la réforme des lycées, sur la suppression de la carte scolaire, sur l'évaluation et l'orientation des élèves, sur le pouvoir des chefs d'établissement, alors le système éducatif fonctionnera sur des bases libérales et inégalitaires. Les suppressions de postes se poursuivent et seront particulièrement douloureuses dans les collèges. La suppression de la formation professionnelle va placer les futurs recrutés dans des situations professionnelles de début de carrière intenables. Alors que la revalorisation de nos professions est bloquée, le Ministère entend compenser le sous-recrutement externe de certifiés par le détachement de professeurs des écoles dans le corps des certifiés. Dans le même temps, l'enseignement privé voit les postes offerts à ses concours de recrutement généreusement doublés. Le Ministère a choisi le conflit : il faut réagir et imposer d'autres choix !

L'éducation, avec la FSU, sera en tête de la manifestation de toute la Fonction Publique à Marseille jeudi 21 janvier. Soyons nombreux et visibles, avec nos revendications, nos drapeaux du SNES et nos banderoles d'établissement. La grève du second degré doit être un élément marquant de cette journée d'action de la fonction publique, soutenue dans les Bouches-du-Rhône par un appel confédéral public/privé. Notre Académie sera également parmi les premières dans le défilé de toute l'Education à Paris le samedi 30 janvier 2010. Le SNES a décidé d'accomplir un effort majeur de mobilisation en organisant la montée à Paris de 400 manifestants issus du SNES Aix-Marseille : cela nécessite de recenser rapidement les collègues qui sont prêts à faire le déplacement et de leur réserver des places. Cela suppose de lancer une grande collecte pour assurer le financement des billets SNCF.

Plus largement, il nous faut encore et toujours animer le débat avec les collègues, les informer, les convaincre, aller à la rencontre des parents en animant des débats publics dans chaque commune, si possible le mardi 19 janvier, aider les lycéens à organiser leur action. De la même façon investissons les réunions des conseils pédagogiques et les demi-journées banalisées organisées par les chefs d'établissement à la demande du Ministre pour les transformer en AG et en lieux de mobilisation et d'action !

Aujourd'hui, le contexte est propice à un soutien de la population à la défense de nos métiers et du service public d'éducation : soyons au rendez-vous !

Laurent Tramoni, Secrétaire Académique

Congrès FSU 13
Mercredi 20 et lundi 25 janvier 2010
Espace Charles Trenet - Salon Participation : délégués élus par les AG des sections locales de décembre, membres du CDFD de la FSU 13, membres désignés dans les délégations des syndicats. Participation obligatoire.

Assises nationales de l'enseignement technologique
Vendredi 29 janvier
Paris
Inscriptions auprès du SNES Aix-Marseille : s3aix@snes.edu

Samedi 30 janvier
Manifestation nationale à Paris
Dans chaque établissement, établissons la liste des inscrits et organisons une collecte pour financer le TGV

Débat public

Quel système éducatif pour la France du XXI° siècle ?

Vendredi 29 janvier
14 h 17 h
Collège J-C Izzo - Marseille

Appel à la profession

Leur(s) projet(s) / Notre idéal

Ce début d'année 2010 est un **moment charnière** dans la poursuite de la politique Sarkozy/Chatel dans l'Education.
Alors que se poursuivent les coupes sombres dans les postes et les recrutements, un certain nombre de dossiers et de projets éducatifs sont sur le point d'être finalisés voire achevés (suppression de la carte scolaire, socle commun et livret de compétences, loi sur la mobilité dans la Fonction Publique et détachements massifs de professeurs des écoles dans le corps des certifiés, réforme du lycée, augmentation du pouvoir des chefs d'établissement, réforme de la formation professionnelle des enseignants).
Sans entrer ici dans le détail de chacune d'entre elles, ces réformes mises bout à bout dessinent le visage d'une **Ecole libérale**, concurrentielle, injuste, inégalitaire, aux antipodes de l'idéal républicain qui nous anime.
Attaquer l'Ecole, le service public et la Fonction publique, c'est faire sauter un verrou majeur empêchant aujourd'hui la marchandisation et la mise en concurrence générale de la société.
Fidèles aux fondements de l'Ecole et de la République laïque, gratuite et généreusement ouverte aux plus défavorisés, nous voulons un collège, un lycée à la fois ambitieux et démocratisés, ouvrant aux jeunes les voies de l'avenir social et professionnel par l'accès à la connaissance, à la culture, à la formation et à la qualification, aux poursuites d'études.

Nous sommes porteurs d'un **autre projet éducatif**, et notamment :
- D'un **collège** à qui l'on donne les moyens et la possibilité de traiter les apprentissages de base et les difficultés scolaires sans redéploiement ou diminution du temps consacré aux savoirs, sans se résigner à la constitution de ghettos scolaires, sans imposer toujours plus de travail, de réunions, de tâches nouvelles aux enseignants.
- D'un **lycée** général, technologique et professionnel qui permette de démocratiser la formation en préservant réellement la diversification et l'équilibre des savoirs et des séries, qui accompagne les jeunes vers le bac et la poursuite d'études au travers de dispositifs spécifiques, de passerelles, de rattrapages, de dédoublements, de suivi individualisé,...

Cette autre école suppose une **autre politique de l'emploi** :
- des enseignants plus nombreux et donc des recrutements en hausse, à l'inverse du dogme de départs en retraite non-remplacés ;
- des enseignants revalorisés dans leur traitement, leurs carrières, leurs statuts ;
- des enseignants concepteur et maîtres de leur enseignement et non pas assujettis aux chefs, aux nouvelles hiérarchies choisies par lui (conseil pédagogique), soumis à la réunionite, aux tâches toujours plus nombreuses ;
- des enseignants recrutés et formés à bac+5 capables d'être au diapason de la société de la connaissance et de l'innovation du XXIe siècle.

Personnels du second degré, professeurs : tout est encore possible !
Nous pouvons imposer les choix d'avenir qui sont les nôtres.
L'avenir de l'Ecole, de nos métiers se joue aujourd'hui :
participons aux temps forts, engageons une lutte longue, dure, diversifiée dans ses modalités.

Grève nationale de l'Education

dans le cadre de la journée d'action Fonction Publique FSU - CGT - Solidaires

Jeudi 21 janvier 2010

A Marseille, manifestation à 10 h 30 depuis l'Inspection Académique :

L'Education sera en tête du cortège public/privé

Manifestation nationale de l'Education à Paris

Samedi 30 janvier

Le SNES a acheté 400 places de TGV pour permettre le déplacement d'une délégation massive issue de notre Académie : réservez votre place et participez à la collecte pour le financement du déplacement.

***Débat public** organisé par le SNES en présence de parents, de lycéens, d'élus :*

Quel système éducatif pour la France du XXIe siècle?

***Vendredi 29 janvier** 2010 14 h - 17 h Collège Jean-Claude IZZO - Marseille*

A partir pa des débats publics locaux organisés par le SNES dans les différentes communes

Signez la pétition contre la réforme des lycées sur www.snes.edu

Le point sur l'actualité

Suppressions de poste en 2010 : la pire des rentrée !

Les suppressions de postes se poursuivent, malgré l'inversion de tendance sur les cohortes d'élèves scolarisées. La baisse démographique est terminée dans notre Académie. Avec le sous-encadrement chronique dont Aix-Marseille est victime, il aurait été logique d'en finir avec les suppressions de postes. Il n'en est rien, puisque notre académie sera à nouveau touchée par les 16 000 suppressions décidées au budget 2010 de l'Education Nationale.

Aix-Marseille perdra ainsi 89 emplois de titulaires (89 x 18 heures devant élèves) et 329 emplois de stagiaires (329 x 8 heures devant élèves). Cela équivaut donc à 235 emplois supprimés dans l'Académie. A ces suppressions s'ajoutent les moyens budgétaires nécessaires pour financer le remplacement des futurs stagiaires pendant leur formation (un tiers de leur service), 329 x 1/3 = 110 postes. On peut donc estimer la diminution du potentiel d'encadrement des élèves à 345 emplois équivalents temps plein, malgré la communication rectorale qui devrait n'afficher que 200 suppressions d'emplois. La préparation de rentrée va donc être particulièrement douloureuse dans les collèges de l'académie, qui devraient subir une centaine de suppressions de postes, essentiellement centrées sur les Bouches-du-Rhône. Le remplacement ne devrait en effet pas être touché après la baisse de 20 % du nombre de remplaçants qu'a subie l'Académie à la rentrée 2009. De même, le Recteur pourrait être tenté de limiter les suppressions de poste en lycée, malgré la baisse démographique qui s'y poursuit, afin de ne pas hypothèquer plus encore la mise en place de la réforme des lycées. Pour le SNES, ces suppressions de postes ne sont pas absorbables dans les établissements, en particulier dans les collèges où la pénibilité du travail a atteint un seuil critique. Les collèges ne sont pas un réservoir de postes dans lequel le Recteur peut piocher indéfiniment pour acheter la paix sociale dans les lycées comme cela a été fait plusieurs années durant au bénéfice des lycées professionnels dans lesquels se mettait en place la réforme contestée du bac pro 3 ans.

Quel sort pour les stagiaires à la rentrée 2010 ?

L'élévation du niveau de recrutement des enseignants de la licence au master, par déplacement de la place des concours dans le cursus universitaire est le prétexte à de nouvelles économies budgétaires et au démantèlement de la formation professionnelle des enseignants. Les IUFM, récemment intégrés aux Universités, sont dépouillés, les emplois délégués par le Recteur pour la formation continue des enseignants sont repris, la formation professionnelle est supprimée et remplacée par des stages.

Ainsi, à la rentrée 2010, les futurs lauréats des concours ne seront plus affectés en stage en responsabilité 6-8 h mais seront affectés directement sur des postes à 18 h devant élèves. Des périodes de formation seront organisées, à concurrence de 12 semaines, à différents moments de l'année (sans doute six semaines en début d'année scolaire, pendant lesquels le stagiaire prend ses classes avec l'aide de son conseiller pédagogique puis six semaines au cours du second semestre, au cours desquelles le stagiaire est remplacé par un étudiant admissible au concours faisant un stage en responsabilité de 108 heures, rémunéré à hauteur d'une vacation).

Le SNES, tout en étant favorable à l'élévation du niveau de recrutement, dénonce le saccage de la formation professionnelle, opéré à des fins strictement budgétaires sur la base de représentations idéologiques simplistes (le pédagogisme). Il n'est pas admissible d'envoyer les jeunes enseignants directement sur le terrain sans formation. Il n'est pas acceptable de leur demander de quitter leurs classes et de les remplacer par des étudiants encore moins formés qu'eux puisque simplement candidats aux concours.

Le SNES demande que l'allongement du parcours universitaire permette de compléter la formation disciplinaire et de mettre en place une pré-professionnalisation universitaire. Nous demandons le maintien d'une réelle année de formation en alternance après le concours et une entrée progressive dans le métier sur un service allégé.

Détachements de PE dans le corps des certifiés : la qualification niée

Alors que les suppressions de postes ne cessent de pleuvoir dans les budgets successifs depuis 2002, le Ministère vient de découvrir des besoins dans le second degré. Plutôt que de revoir sa politique budgétaire et ses choix en matière de recrutement, le Ministère a décidé d'inciter 2 000 professeurs des écoles à demander leur détachement dans le corps des certifiés !

Stages 108 h des étudiants aux concours : il faut refuser !

Dans le cadre des nouvelles formations mises en place au niveau master pour les enseignants, le Ministère demande aux étudiants d'effectuer 108 heures de stage de découverte du métier dans les établissements, en guise de formation professionnelle.

Si les stages d'observation et de pratique accompagnée ne posent pas problème, le SNES appelle les CA d'établissement à voter contre les conventions établissement/Université organisant les stages en responsabilité des étudiants.

Ces stages en responsabilité, proposés aux étudiants admissibles et rémunérés à hauteur d'une vacation sont des stages de 108 heures pendant lesquels l'étudiant sera seul devant la classe (au moins pendant 54 heures). Le tuteur est alors dégagé de son enseignement et il est à la disposition du chef d'établissement et de l'inspection pour d'autres tâches pédagogiques (à commencer par le remplacement à l'interne !).

Il n'est pas acceptable d'utiliser les étudiants candidats aux concours comme moyens d'enseignement pour économiser sur le remplacement, à un moment où ils devront à la fois effectuer des stages, finir leur master et réussir le concours de recrutement.

Nous appelons chacun à refuser d'être tuteur et à prendre contact avec les parents pour obtenir le rejet des conventions dans les CA.

Le SNES revendique la généralisation des bourses sociales pour les étudiants et la mise en place de pré-recrutement pour permettre aux étudiants de financer leurs études.

Le privé favorisé : doublement des postes aux concours

Alors que les dotations publiques au privé sont censées être proportionnelles à celles du public (à hauteur de 20 %), nous avions déjà constaté que les établissements de l'enseignement privé étaient relativement moins touchés par les suppressions de postes depuis deux ans. Un cap vient d'être franchi lors de la publication de la ventilation des postes offerts de recrutement pour la session 2010.

Si les postes offerts aux concours de recrutement de l'enseignement public sont maintenus au même niveau qu'en 2009, les contrats offerts aux concours de recrutement de l'enseignement privé sont multipliés par 2,3 !

Voilà un cadeau de plus offert par le gouvernement de droite à ses clientèles électorales, cadeau qui encourage la marche vers la marchandisation et la privatisation de l'Ecole.

Après le vote de la Loi Carle sur les subventions versées par les communes aux écoles privées, ce nouveau coup porté à l'équilibre instable public/privé ne saurait rester sans réaction de la part des nombreux défenseurs de la laïcité.